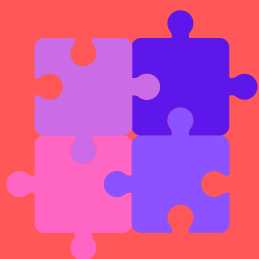




# Newsletter du GIT Grand Est

Par l'équipe du GIT Grand Est



## JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE SUIVIE DE L'ELECTION DU BUREAU GIT GRAND-EST 26 NOVEMBRE 2021

par Aurore Clauss, Webmaster et Community manager  
Grand Est.

Votre bureau du GIT Grand Est vous propose de participer à une journée d'analyse de pratique, le 26 novembre 2021, suivie de l'élection des membres du bureau.

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire suivant.

# DGS-Urgent n° 2021\_106 : Elargissement des publics éligibles à la dose de rappel

Mesdames, Messieurs,

A la suite de l'avis de la Haute Autorité de santé du 5 octobre 2021[1], le périmètre du public concerné par le rappel de vaccination contre la Covid-19 est étendu aux :

- Professionnels de santé (liste en annexe), à l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, aux aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, aux professionnels du transport sanitaire, ainsi qu'aux pompiers, quel que soit leur âge et leur mode d'exercice, compte tenu de leur risque accru d'exposition et d'infection au Sars-Cov-2 par rapport à la population générale, et afin d'assurer la protection des personnes vulnérables qu'ils prennent en charge ;
- Personnes de l'entourage des immunodéprimés, uniquement chez les adultes âgés de plus de 18 ans.

La dose de rappel doit être administrée dans un délai de 6 mois minimum après la complétude du schéma vaccinal initial.

Bien que seul le vaccin Pfizer-BioNTech dispose aujourd'hui de l'AMM pour la dose de rappel, la HAS précise que, dans la mesure où les rappels ont débuté avec les deux vaccins à ARNm, au vu des données disponibles, la campagne de rappel peut continuer à s'effectuer avec les deux vaccins à ARNm actuellement disponibles (Pfizer-BioNTech et Moderna), qui peuvent être utilisés indifféremment, quel que soit le vaccin qui a été utilisé pour la primovaccination (Comirnaty, SpikeVax, Astra Zeneca), conformément à l'avis de la HAS du 23 août 2021[2].

Les modalités du rappel vaccinal sont prévues dans le DGS-Urgent n°2021-90 diffusé le 27 août 2021.



# DGS-Urgent n° 2021\_106 : Elargissement des publics éligibles à la dose de rappel

## Annexe : liste des professions de santé concernées

Il s'agit des professions de santé définies par le code de la santé publique :

- Les professions médicales
  - médecin,
  - chirurgien-dentiste ou odontologiste,
  - sage-femme
  
- Les professions de la pharmacie et de la physique médicale
  - pharmacien,
  - préparateur en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière,
  - physicien médical
  
- Les auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers
  - infirmier de soins généraux ou spécialisé, infirmier ou infirmière en pratique avancée,
  - masseur-kinésithérapeute,
  - pédicure-podologue,
  - ergothérapeute et de psychomotricien,
  - orthophoniste,
  - orthoptiste,
  - manipulateur d'électroradiologie médicale,
  - technicien de laboratoire médical,
  - audioprothésiste,
  - opticien-lunetier,
  - prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées,
  - diététicien, aide-soignant,
  - auxiliaire de puériculture,
  - ambulancier,
  - assistant dentaire.
  
- Les conseillers en génétique
  
- Les biologistes médicaux
  
- Les professions à usage de titre
  - Ostéopathes
  - Chiropracteurs
  - Psychologues
  - Psychothérapeutes



# OCTOBRE ROSE

L'année 2020 marque un recul historique de la participation au dépistage organisé du cancer du sein : **seules 42,8% des femmes concernées y ont participé.**

Pourtant il faut le rappeler : un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie ! Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans.

Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

En 2021, 1 femme sur 8 risque d'être touchée. Pourtant, détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

Alors #CesSeinsJyTiens, et j'y pense pendant Octobre Rose et toute l'année !



Pour faire un don à la ligue  
contre le cancer [c'est ici.](#)  
Pour [télécharger des affiches](#)  
et sensibiliser les salariés.



# Le mois sans tabac



57% des fumeurs, veulent arrêter de fumer.

Ce sont vos salariés, vos patients, vos adhérents... et vous pouvez les aider à arrêter !  
Professionnels de santé, entreprises, associations rejoignez le mouvement de lutte contre le tabagisme.

Voici le lien du site qui vous permettra de devenir partenaire et de commander de la documentation/affiches/flyer à remettre aux salariés.

Par exemple: Mon kit d'arrêt du tabac, à l'intérieur, vous trouverez :

- Le Programme 40 jours avec des défis et conseils quotidiens pour vous accompagner dans l'arrêt de la cigarette
- Une roue pour calculer vos économies
- Des informations sur tous les outils disponibles pour vous aider
- Des précisions pour bénéficier d'un entretien offert avec un professionnel de santé ou un tabacologue.



**Je soutiens,  
et vous?**

Plus d'informations  
sur [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr)



# Travail de nuit

Le travail de nuit concerne près de 20 % de salariés et est présent dans de nombreux secteurs d'activité. Cette organisation du travail a des impacts sur la santé et la sécurité.

Le pôle de ressources Chronobiologie de la Carsat, vous propose de la documentation à télécharger/ à commander et à donner aux salariés. [Lci](#)



# Report des visites et examens médicaux



- ❖ Décret n° 2021-729 du 8 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-56 du 22 janvier 2021
- ❖ Ordonnance n° 2021-135 du 10 février 2021 portant diverses mesures d'urgence dans les domaines du travail et de l'emploi, qui vient notamment proroger l'ordonnance n° 2020-1502 du 2 décembre 2020
- ❖ Loi n°2021-696 du 31 mai 2021

Sont concernés les visites et examens médicaux :

- ▶ dont l'échéance résultant des textes réglementaires habituels intervient avant le 30 septembre 2021.
- ▶ reportés de manière dérogatoire depuis le 12 mars 2020 et qui n'ont pu être réalisés avant le 4 décembre 2020.

Les visites ainsi éligibles peuvent être reportées jusqu'à un an après la date d'échéance réglementaire, donc au maximum jusqu'au 29 septembre 2022.

Type de visite ou d'examen	Report possible ?
La Visite d'Information et de Prévention (VIP) initiale	OUI <i>Sauf pour les travailleurs handicapés ; les travailleurs de moins de 18 ans ; les travailleurs titulaires d'une pension d'invalidité ; les femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes ; les travailleurs de nuit ; les travailleurs exposés à des champs électromagnétiques affectés à des postes pour lesquels les valeurs limites d'exposition fixées à l'article R. 4453-3 du Code du travail sont dépassées ; les travailleurs exposés à des agents biologiques de groupe 2</i>
L'examen médical d'aptitude initial en Suivi Individuel Renforcé (SIR)	NON
La VIP périodique	OUI
L'examen médical d'aptitude périodique	OUI <i>Sauf pour les travailleurs exposés à des rayons ionisants classés en catégorie A</i>
La visite intermédiaire	OUI
Les visites de pré-reprise	NON
Les visites de reprise	NON
Les visites occasionnelles	NON

- ▶ Les visites que le médecin du travail estime indispensables de maintenir ne sont pas reportées.
- ▶ Lorsque la visite est reportée, le médecin du travail en informe l'employeur et le salarié, en leur communiquant la date à laquelle la visite est reportée.
- ▶ Pour plus d'informations, contactez votre Service de Santé au Travail (toutes les coordonnées sur [presanse-pacacorse.org](http://presanse-pacacorse.org))

RENCONTRES  
SANTÉ-TRAVAIL

La prévention  
en actions

Île-de-France

Agir au cœur des entreprises pour assurer la santé de demain

14 oct.  
2021



Le jeudi 14 octobre 2021, Présanse et les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) organiseront, partout en France, la troisième édition des Rencontres Santé-Travail "**La Prévention en actions**" qui se tiendra sous la forme de webinaires.

A cette occasion, les SPSTI de l'Île-de-France proposent une série de webinaires qui s'adressent aux dirigeants et aux salariés.

[+ d'infos et inscriptions](#)

### Recherche infirmière en fin de carrière pour le média Santé et sécurité au Travail.

Vous êtes en fin de carrière? Alors ce média a besoin de vous.

En effet, ils lancent une série d'interview qui seront diffusées en podcast.

Ils recherchent des infirmières en fin de carrière qui acceptent de leur parler de la manière dont, au fil de leur parcours professionnel, leur travail a modelé, affaibli et/ou renforcé leur corps et leur esprit.

*"Comment, au début, il a fallu s'adapter au métier? Comment ont-elles à un moment donné trouvé le "geste parfait" ou la "méthode parfaite"? Comment leur corps les a-t-il rattrapées (ou pas)? Comment leur travail les a soutenu dans les moments difficiles? Leurs stratégies pour préserver leur santé au travail en prenant de l'âge? Les douleurs, le mal de dos, le stress, les insomnies mais aussi el plaisir, l'apprentissage, l'énergie que donne le travail et qui fait faire des choix professionnels."*

Contact: [elsafayner.fr](mailto:elsafayner.fr)





GROUPEMENT DES INFIRMIERS DE SANTE AU TRAVAIL  
REGION GRAND-EST

# JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE SUIVIE DE L'ELECTION DU BUREAU GIT GRAND-EST

## 26 NOVEMBRE 2021

*Vous avez envie de vous faire élire au bureau régional de votre association? Venez contribuer à la vie du GIT dans le Grand-Est, en intégrant notre bureau. Venez porter la voix des Infirmiers de Santé au Travail !*

### ELECTION DU BUREAU GIT GRAND EST

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA VIE DU BUREAU ET VOUS VOUS DEMANDEZ CE QUE CELA SIGNIFIE EN TERME D'INVESTISSEMENT?**

**NOUS VOUS INVITONS A PARTICIPER A NOTRE REUNION D'INFORMATION SUR LA PLATEFORME ZOOM LE 5 OU LE 6 OCTOBRE 2021 DE 13H00 A 14H00.**

Les liens des évènements vous seront communiqués ultérieurement.

Les postes à pourvoir au bureau Grand-Est:

Délégué régional, Secrétaire, Secrétaire-adjoint, Trésorier, Trésorier-adjoint, Webmaster et community manager, Webmaster et community manager-adjoint.

Des postes de membres actifs sont également disponibles.



# JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE



## Programme

09h00-09h30	Accueil des participants en présentiel
09h30-12h30	Atelier analyse de pratique
12h30-13h30	Repas
13h30-14h30	Présentation du GIT et de nos actions réalisées 2019 - 2021.
14h30-15h00	A vos questions!
15h00-15h30	Election des membres du bureau et dépouillement des bulletins de vote



EN PRESENTIEL  
OU  
EN DISTANCIEL



# APPEL A CANDIDATURE "ANALYSE DE PRATIQUE"

Vous souhaitez nous parler d'une situation de travail ou d'une pratique qui vous a interrogé?

Venez nous exposer votre situation lors de cette journée pour un échange entre pairs. Cela vous permettra de mettre en évidence, non pas des solutions, mais des pistes de réflexion et de compréhension par rapport à votre positionnement, de comprendre ce qui s'est joué dans une situation-problème.

Nous vous proposons de présenter votre situation-problème lors de cette journée!

Vous avez des questions? Venez nous les poser lors de notre réunion d'information sur la plateforme Zoom le 5 ou le 6 octobre 2021 de 13h00 à 14h00.

